Les échanges de la France avec les Pays-Bas en 2018

Résumé

Les Pays-Bas continuent, avec des échanges qui progressent de 1,3% pour atteindre 43 Md EUR, à être notre 7e partenaire commercial pour les échanges de biens. Notre déficit bilatéral, de 7,8 Md EUR, reste le troisième le plus important après celui dégagé avec la Chine et l'Allemagne. Toutefois la dynamique s'inverse et ce déficit diminue pour la première fois depuis 2015. Les bonnes performances depuis deux ans de nos exportations, en particulier dans les secteurs des transports, des produits agricoles et des biens d'équipements, sont encourageantes, même si la réduction du déficit en 2018 est aussi à mettre au compte d'une baisse de nos importations d'équipements électroniques et agroalimentaires, deux de nos plus gros postes déficitaires.

1. La hausse de nos exportations de biens pour la deuxième année consécutive contribue à une diminution de notre déficit commercial avec les Pays-Bas.

Nos échanges de biens avec l'un de nos principaux partenaires commerciaux ont continué de progresser en 2018 et dépassent 43 Md EUR. Progressant de 1,3% après +7,9% en 2017, le dynamisme de nos échanges bilatéraux perdure mais ralentit, dans un contexte de relatif ralentissement du dynamisme de nos économies et du commerce mondial. Avec 17,7 Md EUR les Pays-Bas absorbent 3,8% de nos exportations totales de biens. Celles-ci restent cependant en deçà du point haut de 2012 (18,2 Md EUR, 4,1% des exportations totales). Les Pays-Bas occupent désormais la 8e place de nos clients, derrière la Chine depuis 2017. En revanche, avec 25,4 Md EUR, soit 4,7% de nos importations de biens, les Pays-Bas devancent désormais le Royaume-Uni à la 7e place de nos fournisseurs. Sur base des estimations provisoires néerlandaises, la France reste réciproquement le 4e client (8% des exportations néerlandaises) et le 6e fournisseur des Pays-Bas (4% des importations).

Le tassement de nos importations de biens conjugué à la poursuite de la croissance de nos exportations favorise une résorption de notre déficit bilatéral. Après plusieurs années de dégradation et le point bas de 8,5 Md EUR atteint en 2017, le déficit s'est résorbé de près de 800 MEUR en 2018, soit près de 10%, pour s'établir à 7,8 Md EUR. Nos exportations restent bien orientées et progressent de +3,9% en 2018, après +5,6% en 2017 et -8,1% en 2016. Parallèlement nos importations se sont légèrement tassées de -0,4%, rompant ainsi nettement avec la forte croissance des deux années précédentes (+9,5% en 2017 après +7,3% en 2016). Les Pays-Bas représentent cependant toujours notre 3e déficit bilatéral (contre le 5e en 2015), derrière la Chine (29,3 Md EUR annuels) et l'Allemagne (16,2 Md EUR).

Il semble notamment que l'appareil exportateur français ait commencé à profiter d'une reprise du marché domestique néerlandais compte tenu de la croissance néerlandaise (+2,5% en 2018). Malgré le ralentissement du commerce mondial, la croissance néerlandaise est restée robuste en 2018, portée par le dynamisme de la consommation des ménages (+2,3%) et de l'investissement des entreprises (+4,8%). Pour autant, les dernières données sur l'évolution de la part des produits français dans les importations néerlandaises, qui passent de 3,9% en 2017 à 3,7% sur 11 mois en 2018, témoignent d'une poursuite de l'érosion de nos parts de marché.

L'analyse du déficit doit par ailleurs s'accompagner d'une certaine prudence compte tenu du rôle des Pays-Bas comme plate-forme d'échanges de l'UE avec le reste du monde à travers les hubs portuaires (Rotterdam, Amsterdam) et aéroportuaires (Schiphol). Selon les statistiques néerlandaises, les échanges néerlandais (120% du PIB dont près de la moitié de réexportations) restent traditionnellement déficitaires avec la Chine ou les Etats-Unis et excédentaires avec les grands pays de l'UE (Allemagne, France, Royaume-Uni ou Italie).

2. L'évolution de nos échanges témoigne d'un redressement progressif de nos exportations de biens dans les principaux secteurs pour la deuxième année consécutive.

Nos exportations bénéficient d'un redressement net dans le domaine des produits agricoles, des matériels de transport, des machines et des textiles. Malgré la contraction observée du déficit commercial, cela n'empêche pas le maintien des déficits importants dans des secteurs très divers comme les produits agroalimentaires, les produits chimiques, les produits pétroliers, les produits informatiques et électroniques et les produits métallurgiques.

- **Une grande partie de la contraction de notre déficit réside dans la chute de nos approvisionnements en produits informatiques, électroniques et optiques:** le déficit sectoriel s'y est réduit de plus 400 MEUR pour passer de plus de 1 Md EUR à environ 600 MEUR. Nos exportations ont stagné après une chute de 10% en 2017, tandis que nos importations ont chuté de -14,8%.

- **L'année 2018 a également été marquée par une amélioration de la balance de nos échanges agricoles et agroalimentaires, qui restent néanmoins très déséquilibrés** (21% des exportations et 36% du déficit). Après des années de quasi-stagnation, le redressement de nos exportations de produits de l'industrie agroalimentaire, constaté en 2017 (+2,9%), s'est poursuivi en 2018, quoiqu'à un rythme plus lent (+1,2%). Le redressement observé des exportations des denrées agricoles s'est lui accéléré (+13% à 1,2 Md EUR, après +7% en 2017). Nos importations de produits agroalimentaires se sont, quant à elles, significativement contracté, de 296 MEUR. Par conséquent notre déficit dans le domaine agricole et agroalimentaire se résorbe de 468 MEUR, mais reste, à 2,8 Md EUR, très important. Les Pays-Bas restent le 2e exportateur mondial dans l'agroalimentaire.

- **Après le fort essor de 2017 (+30% de part et d'autre), le dynamisme des échanges de matériel de transport perdure, surtout en faveur de nos exportations.** Elles progressent de +12,2% à 1,4 Md EUR, tandis que les importations sont en hausse de +5,4% à 2,2 Md EUR. Ces chiffres sembleraient attester d'une bonne performance de nos marques d'automobiles. Cette tendance ne permet cependant qu'un très léger fléchissement de 37 MEUR de notre déficit apparu en 2016, qui s'établit désormais à 832 MEUR.

- **Nos exportations de produits pharmaceutiques (+4,1% à 750 MEUR), d'équipement ménagers (+5,8% à 700 MEUR) mais surtout de machine outils (+11,7% à 1,4 Md EUR) sont particulièrement bien orientés,** en général mieux que nos approvisionnements (respectivement -10,5%, +7,9% et +8%). L'impact de l'évolution de ces échanges sur le déficit commercial reste cependant marginal, à l'exception du secteur pharmaceutique, dont le déficit de -102 MEUR en 2017 s'inverse en un surplus de +13 MEUR en 2018.

- **Nos exportations de produits chimiques, parfums et cosmétiques, 3e poste avec 16% des exports, se sont contractés de -1,1%, après une performance remarquable en 2017 de +10,8%.** Les échanges y restent dès lors structurellement déficitaires (-1,8 Md EUR) et le déficit s'est même accru de 150 MEUR.

3. L'importance de notre déficit de biens doit par ailleurs être relativisé au regard de nos bonnes performances dans le domaine des services. Le traitement statistique par pays et secteurs des données sur les échanges de services, différencié et plus tardif, rend difficile une analyse conjointe. Néanmoins les dernières données disponibles de 2017 font apparaitre des exportations de 12,6 Md EUR presque équivalentes à nos exportations de biens, et un excédent de 2,8 Md EUR, ramenant notre déficit commercial biens et services confondus à environ 5 Md EUR. On peut dégager les grandes tendances structurelles suivantes :

- reflet de notre attractivité touristique, les services liés aux voyages, hors transports, représentent 15% de nos exportations de services mais, avec 1,2 Md EUR, près de 50% de notre excédent ;

- le reste de notre excédent est essentiellement dégagé dans les services de R&D (800 MEUR) et les services juridiques et de gestion (600 MEUR) aux entreprises, probablement favorisé par l'importance des implantations de grandes holdings ;

- nos échanges dans les transports (5 Md EUR) et les services technico-commerciaux aux entreprises (3 Md EUR) représentent plus du 1/3 de nos exportations et près de la 50% de nos importations. Ils reflètent en grande partie le rôle de plate-forme commerciale des Pays Bas, et sont équilibrés.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.